

CENTRE MÉDICAL HÉLIPORTÉ ASBL

Rue Bierleux, 69
4990 Bra-sur-Lienne (Lierneux)

mail@centremedicalheliporte.be

IBAN BE34 2480 4404 4090
BIC : GEBABEBB

Communiqué de presse

«30 communes soutiennent le CMH»

Au cours des mois de mai, juin et juillet, la direction opérationnelle du CMH a rencontré les mandataires de toutes les communes (30) qui apportent leur soutien au projet de l'ASBL Centre Médical Hélicopté de Bra-sur-Lienne. Les enseignements tirés de ces échanges ont démontré l'intérêt certain manifesté par les mandataires pour le développement opérationnel du CMH et son coût de fonctionnement annuel. Les conclusions des rencontres ont mis en exergue l'intérêt de diffuser auprès des communes une information transparente sur le fonctionnement d'un service de secours hélicopté et sur la pertinence d'une offre de secours hélicoptée complémentaire des moyens de secours existants.

Communiqué

Quelque 30 communes et deux provinces soutiennent le projet du CMH de Bra-sur-Lienne. Ensemble, elles sont les garantes de la philosophie de service d'utilité publique que développe l'association sans but lucratif fondée par le Dr Luc Maquoi. Ce soutien est aussi une preuve que l'ASBL Centre Médical Hélicopté ne nourrit aucun objectif commercial.

Cinq motivations

A l'inverse d'une présentation unique du rapport d'activités annuel à l'ensemble des pouvoirs locaux, la direction opérationnelle du Centre Médical Hélicopté a décidé, pour 2011, de rencontrer individuellement chaque commune. L'objectif de rencontres individuelles a été motivé par cinq axes :

- la présentation des statistiques opérationnelles de l'année 2010 et leur analyse synthétique,
- la présentation du bilan financier annuel et des coûts réels de l'activité hélicopté de l'ASBL CMH,
- une sensibilisation à la philosophie de gestion et d'action de l'ASBL CMH,
- une occasion de rappeler l'intérêt du soutien apporté à tous niveaux par l'ensemble des communes partenaires,
- des perspectives de collaboration avec le département communication du CMH, dans la promotion de la carte d'affiliation et la diffusion d'informations auprès de la population.

Enfin, dans un souci permanent de transparence, la direction opérationnelle du CMH a laissé chaque rencontre ouverte à un échange de questions et de réponses sur sa vision de développement d'un maillage hélicopté coordonné à l'échelon du pays.

Les différents échanges ont fait l'objet de présentations en collège ou en conseil communal.

L'analyse financière

Les premiers rapports de ces présentations permettent de souligner l'intérêt manifesté par les mandataires communaux pour différentes thématiques :

- le fonctionnement et le coût réel annuels d'un vecteur hélicoptère en aide médicale urgente font l'objet de toutes les attentions. La problématique du coût occupe une place mère dans les priorités de gestion de l'activité. En 2010, le rapport entre le nombre d'heures de vol enregistrées et le compte global annuel laisse apparaître un coût moyen réel de 107,8 euros par minute de vol. Sur base d'un temps moyen de transport médicalisé de 30 minutes par mission, le coût réel d'une mission hélicoptérée dépasse 3000 euros. Soit plus du double du forfait d'intervention réellement facturé aux patients transportés.
- La facturation des missions avec transport par hélicoptère (forfait de 1450 euros) a été un second sujet d'attention pour les mandataires. L'analyse du fonctionnement financier de l'ASBL Centre Médical Hélicoptéré leur a permis de cerner que ce forfait de facturation n'est pas le coût réel d'une mission hélicoptérée du CMH et que la priorité de gestion de l'ASBL est de travailler à une diminution du coût laissé à charge du patient.
- Autre élément important à retirer des rencontres organisées, c'est la capacité financière de l'ASBL CMH à supporter tous les coûts liés à la gestion quotidienne de l'outil hélicoptéré dans un objectif unique de service d'utilité publique à la population. Le constat financier est éclairant. Les piliers financiers permettant à l'ASBL Centre Médical Hélicoptéré de développer et maintenir son service sont fixés dans trois postes principaux : les cartes d'affiliation, les donations et le soutien apporté par les communes comme par les associations.

Les défis majeurs du CMH

Outre ces thématiques liées à plus forte raison à la réalité financière du projet hélicoptéré du CMH, les mandataires publics ont prêté une attention certaine aux défis qui animent le développement quotidien du Centre Médical Hélicoptéré :

- Le premier défi majeur de l'équipe opérationnelle est l'utilisation optimale du vecteur hélicoptéré, c'est-à-dire la réquisition de l'hélicoptère du CMH dans les situations d'urgence où ses spécificités apportent un moyen complémentaire ou supplémentaire dans l'intérêt unique des patients. A ce stade, le CMH travaille en permanence à la définition de critères spécifiques pour la réquisition de l'hélicoptère comme à une sensibilisation nécessaire des acteurs concernés dans un objectif de régulation qualitative.
- Autre défi majeur, le respect de règles de sécurité fondamentales dans l'utilisation du vecteur hélicoptéré du CMH. Dans ce sens, le CMH poursuit sa mission de sensibilisation sur le balisage automatique de terrains de football. Ce programme participe prioritairement à une meilleure sécurité des missions CMH organisées de nuit à la demande du 112.
- Dernière pierre angulaire du développement du CMH, c'est la sensibilisation du grand public à la carte d'affiliation du CMH. Si cette dernière offre la gratuité de toute intervention hélicoptérée urgente à ses bénéficiaires, les présentations organisées dans chaque commune ont surtout permis se sensibiliser chaque mandataire à deux autres principes logiques : d'abord une logique citoyenne car chaque affilié, par son soutien, permet à l'ASBL CMH de maintenir et de développer un service hélicoptéré de qualité accessible à tous. L'affiliation poursuit ensuite une logique de solidarité car elle permet à l'ASBL de travailler à une diminution permanente des coûts d'intervention pour tous les patients.

Des collaborations en communication

La conclusion des contacts entrepris avec les mandataires a permis enfin d'envisager des collaborations actives de communication. Dans ce sens, une majorité de communes ont marqué leur volonté d'être partenaires des nouvelles démarches de communication du Centre Médical Hélicopté.

Différentes actions sont actuellement en développement :

- distribution de folders de sensibilisation sur l'affiliation,
- diffusion de rédactionnels dans les revues communales,
- promotion du CMH via les outils internet,
- participation du CMH à des évènements locaux,
- promotion de la journée Découverte du CMH (le dimanche 18 septembre 2011).

Liste des communes soutenant l'ASBL Centre Médical Hélicopté

Amel, Aywaille, Bertogne, Bullange, Burg-Reuland, Butgenbach, Clavier, Comblain-au-Pont, Durbuy, Ferrières, Gouvy, Hamoir, Herve, Hotton, Houffalize, Lierneux, Lontzen, Malmedy, Manhay, Marche, Naosogne, Ouffet, Rendeux, Somme-Leuze, Sprimont, Stavelot, Stoumont, St-Vith, Theux, Trois-Ponts et Vielsalm.

Annexes au communiqué de presse

Lien vers le rapport d'activités 2010 du CMH :

<http://www.centremedicalheliporte.be/liste-rapports-activites.html>

Votre contact presse

Olivier Pirotte, coordinateur opérationnel CMH ASBL
Rue Bierleux 69
4990 Bra-sur-Lienne
Tél : 086/45 03 39
Mail : olivier.pirotte@centremedicalheliporte.be
GSM : **0496/547.197**